



ALERTE D'URGENCE: INTERROGATION D'EXPULSION AVEC L'AMBASSADE SENEGALAISE LE 18 JANVIER 2011 A BERLIN!

**Chèr(e)s frères et soeurs sénégalais(es),
les immigré(e)s et réfugié(e)s sénégalais(es) en Allemagne sont actuellement menacé(e)s
d'expulsion. On a convoqué des Sénégalais(es) pour une "interrogation collective" qui aura lieu
Mardi, le 18 Janvier, à l'ambassade sénégalaise à Berlin (Dessauer Str. 28/29 10963 Berlin). Les
gens concerné(e)s sont ceux qui ont été rejeté(e)s dans la procédure d'asile.
N.B.: Le seul but de cette "interrogation collective" à l'ambassade sénégalaise est de
fournir des "laissez passers" pour expulser des gens au Sénégal!**

Nos conseils pour tous ceux qui sont concerné(e)s:

- **Suivre une "interrogation collective" à l'ambassade sénégalaise est seulement pour votre propre expulsion!**
- **Ne soutenez pas votre propre expulsion! Ne participez pas à l'"interrogation collective" à l'ambassade sénégalaise, surtout si vous n'êtes pas accompagné(e)s par un(e) d'avocat(e)!**
- **Ne signez aucun document qui confirme votre identité ou votre pays d'origine, surtout si vous n'êtes pas accompagné(e)s par un(e) d'avocat(e)! Des tels documents peuvent être utilisés pour fournir des "laissez passers" pour l'expulsion!**
- **Ne parlez pas avec les représentant(e)s de l'ambassade sénégalaise, surtout si vous n'êtes pas accompagné(e)s par un(e) d'avocat(e)!**

Quel est le problème avec une "interrogation collective? Qu'est-ce que se passe là-bas?

Une "interrogation collective" sert seulement à fournir des "laissez passers" pour l'expulsion! Pendant l'interview, les gens seront interrogé(e)s par les représentant(e)s de l'ambassade sénégalaise pour confirmer leur origine sénégalaise. Des représentant(e)s de la police frontalière et des autorités allemandes seront aussi présent(e)s pour observer la procédure. Ca doit être clair: Ne faites pas confiance aux représentant(e)s de l'ambassade sénégalaise! Les ambassades reçoivent de l'argent des autorités allemandes pour fournir des "laissez passers" pour l'expulsion – ca veut dire qu'ils font le business corrompu avec l'expulsion de leurs compatriotes sénégalais(es)!

Refuser de participer à l'"interrogation collective" peut stopper votre propre expulsion!

On a fait l'expérience que beaucoup de gens qui avaient refusé de participer à une "interrogation collective" étaient capables de bloquer l'expulsion et de gagner du temps nécessaire pour trouver des solutions alternatives pour leur situation. D'autre part, beaucoup d'entre ceux qui participaient dans des "interrogations collectives" étaient expulsé(e)s bientôt après!

Sanctions possibles si on refuse de participer à une "interrogation collective"

Les autorités peuvent couper votre argent, ils peuvent retirer votre permission de travail ou ils peuvent vous donner des restrictions de votre liberté de circulation. Il y a quand même beaucoup de gens qui ne reçoivent aucune sanction et c'est souvent que les sanctions sont seulement données pour une période limitée. LES AUTORITES N'ONT PAS LE DROIT DE REFUSER LA PROLONGATION DE VOTRE "DULDUNG" OU DE VOUS METTRE EN PRISON! LES AUTORITES N'ONT PAS LE DROIT DE VOUS SANCTIONNER SI VOUS AVEZ UNE CONFIRMATION MEDICALE QUE VOUS ETIEZ MALADE AU JOUR DE L'"INTERROGATION COLLECTIVE"! Parlez avec votre avocat concernant les sanctions possibles!

Normalement, le danger d'être expulsé(e) après une "interrogation collective" est pire que le danger de sanctions pour refuser la participation!

Attention: La police peut arrêter les gens à leur place!

Les flics peuvent essayer de vous arrêter pour vous emmener à l'"interrogation collective" à l'ambassade sénégalaise par force. Ca peut même arriver si vous n'avez reçu aucune convocation officielle!

Soyez prudent(e)s, ne les laissez pas vous prendre, appelez votre avocat(e) et contactez-nous!

Stoppez l'interrogation d'expulsion à l'ambassade sénégalaise!

Stoppez le business corrompu avec les expulsions!

Non aux expulsions au Sénégal ou ailleurs!